

LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°03-050418 : Budget principal de la Ville / Approbation du Budget Primitif 2018

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **29 mars 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **20**

Absent (s) : 05

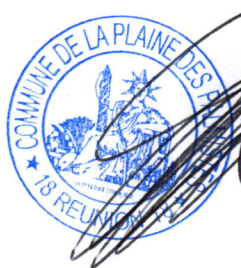
Procuration (s) : 03

Arrivée en cours de séance : 01

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU CINQ AVRIL**

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le **CINQ AVRIL** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

ARRIVÉE ENCOURS DE SÉANCE : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM03-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Affaire n°03-050418
Budget principal de la Ville / Approbation du Budget Primitif 2018

Ce rapport comporte une note de présentation et le détail des inscriptions budgétaires sur les chapitres d'investissement.

Le Budget Primitif du budget principal de la Ville pour l'exercice 2018 s'élève en mouvements budgétaires à 19 450 650 € (-10,08 % par rapport aux inscriptions du BP 2017) dont 55,57% pour la section de fonctionnement et 44,43 % pour la section d'investissement et ce en parfaite cohérence avec les orientations budgétaires de l'année 2018 débattues le 1^{er} mars dernier et le PPI de la Ville de la période triennale 2018-2020 dont la présentation est prévue à un prochain Conseil Municipal.

Ce budget tient donc compte des principales orientations budgétaires présentées au dernier Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018, à savoir :

- Maintien des taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur la propriété bâtie et de la taxe foncière sur la propriété non bâtie,
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Conservation d'un effort d'investissement tout en préservant les grands équilibres budgétaires et financiers malgré les contraintes de la crise financière et économique.

Le budget principal de la Commune, en dépenses et recettes, se répartit et s'équilibre de la manière suivante :

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à la somme de 10 808 072 euros tant en dépenses qu'en recettes.

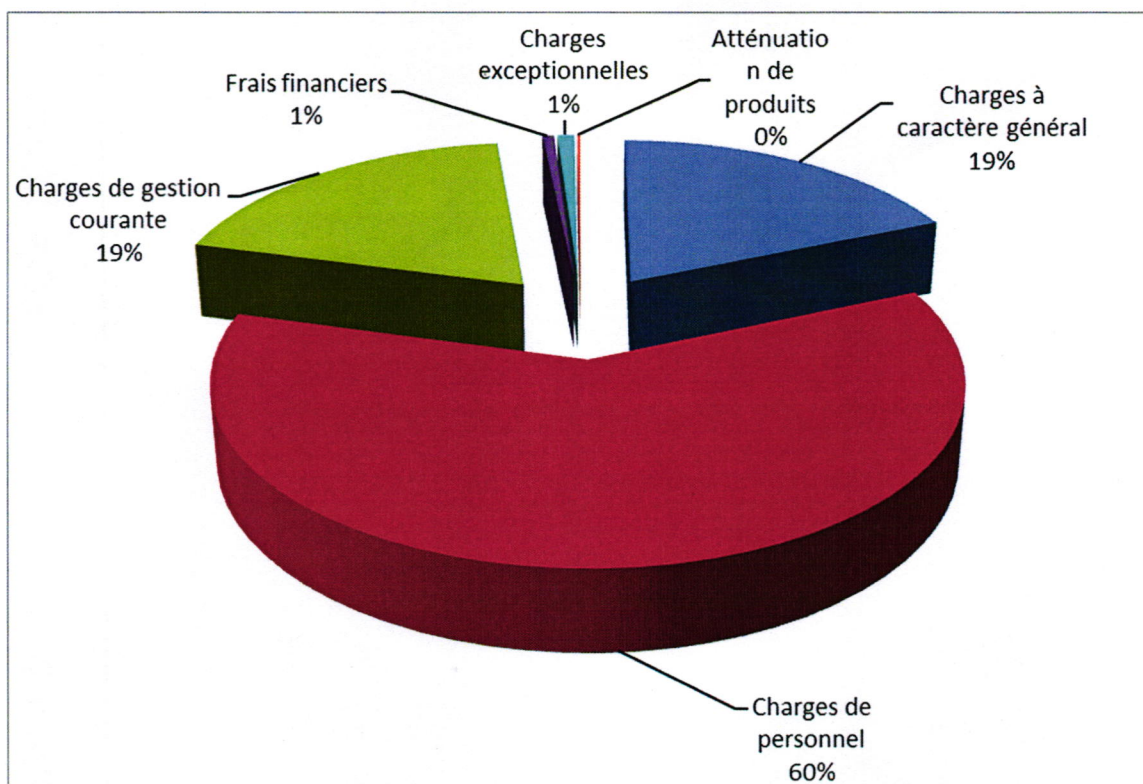
A- LES DEPENSES

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 665 698 €.

Une présentation synthétique vous est proposée dans le tableau suivant :

Chap.	Libellé	BP 2018 en €
011	Charges à caractère général	1 800 000
012	Charges de personnel	5 850 000
65	Charges de gestion courante	1 855 849
	dont subventions aux associations	364 919
66	Frais financiers	58 000
67	Charges exceptionnelles	85 000
014	Atténuation de produits	16 849
	TOTAL	9 665 698

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM03-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018



Structure des dépenses réelles de fonctionnement

Conformément aux orientations budgétaires examinées au Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018 qui avaient arrêté les principes de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager une meilleure épargne pour autofinancer les investissements, la section de fonctionnement au niveau des dépenses se caractérise par les points suivants :

- Le chapitre 011 « charges à caractère général » (fournitures et services) est budgété en 2018 pour un montant de 1 800 000 €. Pour atteindre cet objectif ambitieux et exigeant, la procédure d'engagement des dépenses sera revue et amendée avec l'ensemble des services municipaux. D'autre part, la réorganisation des services techniques pourra contribuer à une plus grande efficacité et à une meilleure traçabilité des interventions d'une part et à rationaliser les dépenses de fournitures et services d'autre part.
- Le chapitre 012 « dépenses de personnel » est budgété en 2018 pour un montant de 5 850 000 €. Cette évolution budgétaire tient compte du transfert du portage des contrats aidés par le CCAS depuis le 1^{er} juillet 2017. Cette orientation politique est dictée par un choix de rationalisation et d'optimisation de la gestion du personnel communal dans une logique de « centre de coût » qui est fondamentale en comptabilité analytique. Cette prévision budgétaire s'inscrit dans la volonté de la Commune de poursuivre la mise en œuvre d'un plan ambitieux de stabilisation et de titularisation du personnel mais également de permettre le renforcement des services stratégiques de la Collectivité autour de noyaux durs (sécurité/police, aménagement/équipement, fonction juridique, animation/communication, sport/loisirs, culture/lecture ...) dans le contexte de la quasi-disparition des contrats aidés décidée par le gouvernement de 2016.

réduction sans précédent des taux de remboursement de ces derniers de 80 % en moyenne à 50 % seulement (pour la 1ère fois depuis les 1ers dispositifs dans les années 1980, les emplois aidés coûteront plus chers qu'ils ne seront remboursés par l'Etat).

- Sur le chapitre 65, il est à noter une inscription d'une enveloppe de 364 919 € affectée au tissu associatif (contre 414 352 € inscrits en 2017). La contribution à verser au SDIS s'élève cette année à 100 564 €.

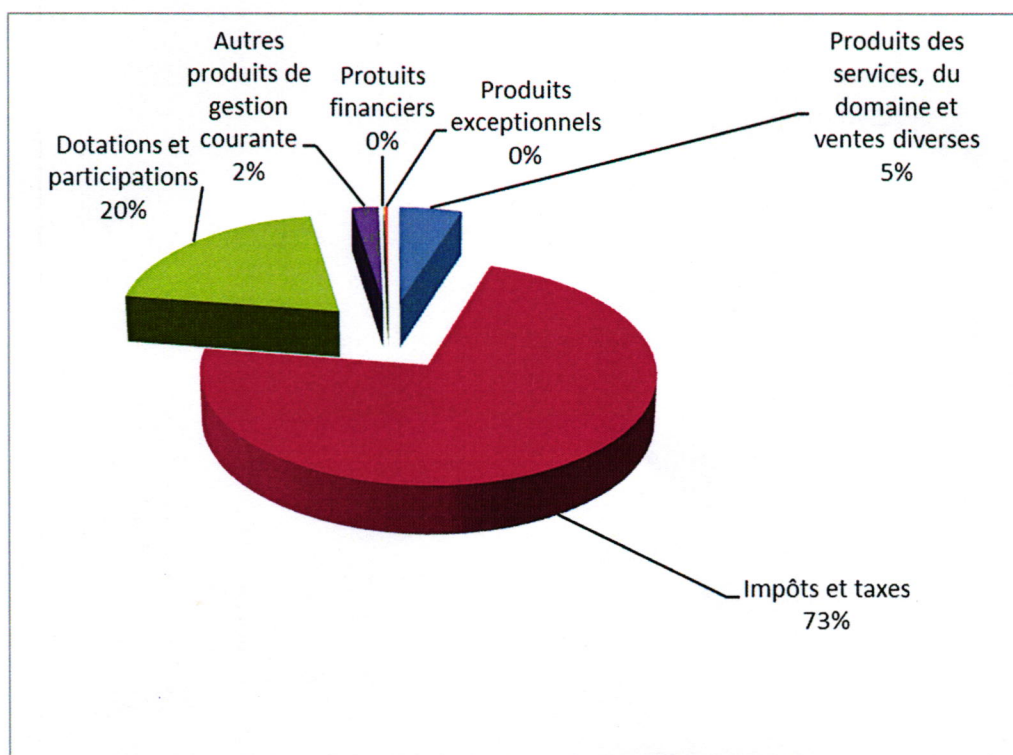
La participation communale au budget du CCAS est fixée à un montant de 1 178 000 € compte tenu du nouveau contexte financier relatif au remboursement des contrats aidés.

La subvention à la Caisse des Ecoles s'élèvera à 45 000 € et les charges financières liées aux emprunts (chapitre 66) s'élèveront à 58 000 €.

B - LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en opérations réelles à 10 608 072 € et s'établissent comme suit :

Chap.	Libellé	Recettes 2018
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	528 983
73	Impôts et taxes	7 677 235
74	Dotations et participations	2 135 154
75	Autres produits de gestion courante	231 000
76	Produits financiers	100
77	Produits exceptionnels	35 600
	TOTAL	10 608 072



Structure des recettes réelles de fonctionnement

- Le chapitre 73 « impôts et taxes » dont le montant budgété s'élève à 7 667 235 € comprend notamment les contributions directes (impôts locaux) pour un montant total de 1 903 931 €, représente près de 18 % des recettes réelles de fonctionnement. Ce chapitre comprend aussi l'octroi de mer pour un montant total de 4 435 545 € en hausse de 20 863 € par rapport à 2017. L'octroi de mer représente près de 41,81 % du total des recettes réelles de fonctionnement. Ce chapitre 73 inclut aussi le FPIC pour un montant de 202 429 € et le FIRT (taxe sur les carburants) pour un montant de 981 594 €.

- Le chapitre 74 « dotations et participations » dont le montant budgété s'élève à 2 135 154 €, inclut principalement :

- La dotation globale de fonctionnement de l'Etat pour un montant de 828 983 € (montant équivalent à l'exercice 2017)
- La dotation versée par la CAF (PARS) pour la restauration scolaire d'un montant de 225 000 €
- La dotation aménagement de l'Etat pour un montant estimé à 420 000 €

- Le chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes » budgété pour un montant de 528 983 € comprend notamment les recettes des diverses régies dont 220 000 € pour la régie cantine notamment.

Résumé de la section de fonctionnement (en €) Budget Primitif 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	BP 2018	Chap	Libellé	BP 2018
011	Charges à caractère général	1 800 000,00	70	Produits des services et du domaine	528 983,00
012	Charges de personnel	5 850 000,00	73	Impôts et taxes	7 677 235,00
65	Charges de gestion	1 855 849,00	74	Dotations et participations	2 135 154,00
66	Charges financières	58 000,00	75	Autres produits de gestion courante	231 000,00
67	Charges exceptionnelles	85 000,00	76	Produits financiers	100,00
014	Atténuation de produits	16 849,00	77	Produits exceptionnels	35 600,00
042	Dépenses d'ordre	530 486,00	013	Atténuations de charges	
023	Virement	611 888,00	042	Recettes d'ordre	200 000,00
	TOTAL	10 808 072,00		TOTAL	10 808 072,00

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre à la somme de 8 642 578 euros tant en dépenses qu'en recettes.

A- LES DEPENSES

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 8 442 578 €. Elles peuvent être récapitulées comme suit :

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM03-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Chap	Libellé	BP 2018
16	Emprunts	208 000
20	Etudes	1 279 875
21	Acquisitions	1 087 852
23	Travaux	5 521 096
26	Participations	29 850
27	Autres immobilisations financières	315 905
	TOTAL	8 442 578

Les opérations inscrites à la section d'investissement de ce budget sont les suivantes :

Etudes diverses	54 250,00
Etude réhabilitation restaurant scolaire	59 024,00
Etudes Maison de quartier 2ème village, immobilier d'entreprise et équ	26 085,00
Etudes construction 2 salles mortuaires	24 820,00
Etudes construction centre technique municipal	85 650,00
Etudes Ecole 1er village création de 2 classes supplémentaires	21 700,00
Etudes réhabilitation salle I.Begue et construction gymnase	76 131,00
Insonorisation de l'aire couverte	29 837,00
Local à vocation économique	8 138,00
Etudes Ecole de Musique	19 530,00
Etudes Cascade Biberon	5 425,00
Etudes secteurs Marc Henri Pinot	13 020,00
Etudes liaison Rues Carron-Frémicourt	18 445,00
Etudes (piscine)	189 875,00
Etudes programme secteur 2ème village école, logements sociaux	64 557,00
Etudes de stratégie urbaine	64 266,00
Etudes Maison du Goyavier	27 125,00
Etude rénovation thermique des bâtiments	54 250,00
Etude schéma directeur des déplacements	81 375,00
Etudes aire de manifestation	119 702,00
Etudes réfection ouvrage sur Bras Michel /Depeindray	39 060,00
Etude Piton des Songes	48 825,00
Etude réactualisation Fossé Cascavelle	8 463,00
Etudes terrain de football 1er Village + voie de délestage	75 072,00
Rénovation parc éclairage public	54 250,00
Acquisition de logiciels	11 000,00
Total Chap 20 (études et autres)	1 279 875,00

Renouvellement parc véhicule	244 479,00
Divers matériels et équipements	90 500,00
Acquisitions foncières	650 303,00
Mobilier extension Hôtel de Ville	52 570,00
Equipement informatique et telecom	50 000,00
Total Chap 21 (acquisitions)	1 087 852,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM03-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Travaux de proximité	600 000,00
Local à vocation économique	264 876,00
Construction 2 salles mortuaires	166 803,00
Construction centre technique municipal	309 837,00
Insonorisation de l'aire couverte	432 602,00
Travaux Rue Dureau jusqu'au pont	205 716,00
Travaux Marc Henri Pinot/cascavelle/avenue du stade	203 395,00
Travaux réhabilitation salle I.Begue et construction gymnase	1 943 358,00
Travaux rénovation parc éclairage public	70 742,00
Impasse des Romarins - Rue des Gerberas	169 043,00
Réhabilitation restaurant scolaire	571 513,00
Voie de bouclage ligne 4000 - CD 55 Petite Plaine	344 467,00
Travaux stratégie urbaine	238 744,00
Total Chap 23 (travaux en cours)	5 521 096,00

Titres de participation SPL et SEMAC	29 850,00
Total Chap 26 (participations)	29 850,00

Autres créances sur établissements publics	315 905,00
Total Chap 27	315 905,00

B- LES RECETTES

Prévues en mouvements réels pour une somme de 7 500 204 €, les recettes d'investissement peuvent être regroupées comme suit :

Nature recette d'investissement	Montant
FCTVA	1 011 687
Taxe locale d'aménagement	85 000
Subvention d'investissement	4 758 727
FRDE	81 038
Emprunts	963 752
Produits des cessions d'immobilisations	600 000
TOTAL	7 500 204

Suite à l'optimisation des recettes et à la rationalisation des dépenses d'investissement, un emprunt (moins important que celui annoncé aux orientations budgétaires) d'un montant de 963 752 € est inscrit en recette afin d'équilibrer la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM03-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Détail des recettes d'investissement

Etudes Maison de quartier 2ème village, immobilier d'entreprise et équipement sport	24 039,00
Etudes et travaux Local à vocation économique	167 500,00
Etudes et travaux construction 2 salles mortuaires	279 100,00
Etudes et Construction centre technique municipal	1 534 492,00
Etudes et travaux Insonorisation de l'aire couverte	341 033,00
Etudes et Travaux réhabilitation salle I.Begue et construction gymnase	1 549 833,00
Impasse des Romarins - Rue des Gerberas	93 480,00
Etudes et travaux réhabilitation restaurant scolaire	523 025,00
Voie de bouclage ligne 4000 - CD 55 Petite Plaine	158 725,00
Etudes (piscine)	87 500,00
Total	4 758 727,00

Résumé de la section d'investissement par chapitre (en €)- Budget Primitif 2018

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	BP 2018	Chap	Libellé	BP 2018
16	Emprunts	208 000,00	10	Dotations et fonds divers	1 177 725,00
20	Etudes	1 279 875,00	13	Subventions d'investissement	4 758 727,00
21	Acquisitions	1 087 852,00	16	Emprunts	963 752,00
23	Travaux	5 521 096,00	27	Autres immobilisations financières	
26	Participations	29 850,00	23	Immobilisations en cours	
27	Autres immobilisations financier	315 905,00	040	Recettes d'ordre	530 486,00
204	Subventions d'équipement		021	Virement	611 888,00
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
040	Dépenses d'ordre	200 000,00	024	Produit des cessions d'immobilisations	600 000,00
	TOTAL	8 642 578,00		TOTAL	8 642 578,00

Telles sont les principales caractéristiques du Budget Primitif du budget principal de la Ville soumis à l'approbation du Conseil Municipal pour l'exercice 2018.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 21 voix pour, 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) :

- **VOTE** le projet de budget primitif 2018 du budget principal de la Ville présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres,
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget principal de la Ville,
- **AUTORISE** le maire ou en son absence l' élu délégué à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Mars Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM03-050418-
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice29.....
 Nombre de membres présents20.....
 Nombre de suffrages exprimés24.....
 VOTES : Pour21.....
 Contre03.....
 Abstentions00.....

Date de convocation : 29/03/2018

Présenté par le Maire,
A la Plaine des Palmistes, le 5 avril 2018
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réunion en session ordinaire
*A la Plaine des Palmistes, le 5 avril 2018

Les membres du Conseil municipal

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180405-DCM03-050418-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2018
 Date de réception en préfecture : 11/04/2018